

Course VTT XC FFC « Les Réaux » à Montluçon – 7^{ème} manche Coupe d'Auvergne 2016 REGLEMENT de l'EPREUVE

Organisation : L'association sportive **HORIZON VTT MONTLUÇON** enregistrée en Sous-Préfecture de Montluçon sous le n° W031001274 affiliée à la Fédération Française de Cyclisme sous le numéro 0403143 et affiliée à l'UFOLEP sous le numéro 003185045 et agréée ministériellement sous le n° sport 13 03 S 977 organise une course de VTT appelée « **Course VTT XC FFC « les REAUX » - 7^{ème} manche Coupe d'Auvergne 2016** » le **dimanche 3 juillet 2016** selon les horaires ci-dessous, départ et arrivée sur le site des Réaux à Montluçon. Cette course est inscrite au calendrier régional d'Auvergne FFC 2016.

Assurances : Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF. Les compétiteurs participant à l'épreuve doivent se conformer au règlement FFC de la coupe et championnat d'Auvergne 2016. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, dommage corporel ainsi que vol de matériel.

Sécurité : La zone de départ se situera sur le site des Réaux. La zone d'arrivée sera positionnée au droit de la ferme des Réaux et délimitée de part et d'autre du podium (barnum toilé) par un balisage type barrières de ville et rubalise. Des signaleurs statiques munis de téléphone portable seront placés sur l'ensemble du parcours suivant les positions indiquées sur le plan du circuit. Titulaires du permis de conduire, équipés de brassards et munis de l'arrêté préfectoral et de l'arrêté temporaire de circulation, ils seront placés aux points dangereux pour régler la circulation dans le sens de la course ou arrêter les véhicules aux points de franchissements.

Les secours seront assurés par une couverture sanitaire des ambulances Bourgeot et par les bénévoles secouristes du club organisateur titulaires au minimum du diplôme PSC1 (deux secouristes sur la ligne d'arrivée munis d'une coquille, défibrillateur, trousse oxygène/thérapie et deux secouristes positionnés sur le circuit conformément au plan). Les Sapeurs Pompiers (18) ou le SAMU (15) pourront être appelé en cas d'accident jugé grave. Ils seront préalablement informés de la manifestation et disposeront d'un plan du circuit avec les différentes possibilités d'accès.

Participants : Les compétiteurs devront se conformer au règlement 2016 de la COUPE D'Auvergne et CHAMPIONNAT D'Auvergne VTT CROSS-COUNTRY joint en annexe.

Conditions de participation : Le championnat d'Auvergne FFC est ouvert aux licenciés FFC et autres fédérations couvertes par une assurance et aux non licenciés (licence FFC à la journée obligatoire). Tous les compétiteurs licenciés devront être en possession de leur licence.

Inscriptions : Les inscriptions se feront par internet à partir du site du comité d'Auvergne de cyclisme www.fcc-auvergne.com, au plus tard le 30 juin 2016 à minuit. Les inscriptions sur place seront possibles avec une majoration de prix.

Frais d'engagement : Les frais d'engagement ne seront pas remboursables.

Dossards : Retrait des plaques à la salle des Réaux pour les catégories benjamins à minimes de 9h30 à 10h et pour les catégories cadets à masters3 et tandems de 12h30 à 13h30. Les plaques de cadre seront rendues dès l'arrivée et en cas d'abandon. La clôture des inscriptions est prévue 30 minutes avant le départ de toutes les courses.

Circuit et distances : circuit de 2,800 km catégories benjamins à minimes et circuit de 5,500 km catégories cadets à masters3 et tandems tracés sur le territoire des communes de Montluçon et empiétant légèrement sur Nérès les Bains. Distances suivant les catégories conformément au règlement 2016 FFC de la Coupe d'Auvergne et du Championnat d'Auvergne VTT, les départs donnés dans l'ordre de ce même règlement :

Réparation et aide extérieure : Aucun engin suiveur ne sera autorisé. Tout coureur qui bénéficiera d'une aide matérielle ou technique extérieure sera disqualifié. Une zone technique sera mise en place près du départ servant de seul et unique endroit au dépannage. Le ravitaillement sera autorisé sur la totalité du parcours.

CATEGORIES	Boucle	Nbre Tours	Distance km	Dénivelé m	départ
Benjamins H et F : 13 à 14 ans (né 2004 – 2005)	Benjamins Minimes	2	5,600	190	10h30
Minimes F : 13 à 14 ans (né 2002 – 2003)		3	8,400	285	
Minimes H : 13 à 14 ans (né 2002 - 2003)					
Espoir H : 19 à 22 ans (né 1994 à 1997)	Cadets Master3	6	33,000	1 242	14h00
Sénior H : 23 à 29 ans (né 1987à 1993)					
Master 1 H : 30 à 39 ans (né 1977à 1986)					
Junior H : 17 à 18 ans (né 1998-1999)	Cadets Master3	4	22,000	828	14h03
Féminines 1 : à partir de 17 ans et + (né 1999 et avant)					
Master 2 H : 40 à 49 ans (né 1967à 1976)					
Master 3 H : 50 ans et plus (né 1966et avant)					
Tandem : 17 ans et + (né 1999 et avant)					
Cadets H : 15 à 16 ans (né 2000 - 2001)	Cadets Master3	3	16,500	621	14h06
Cadets F : 15 à 16 ans (né 1998 - 1999)		2	11,000	414	

Résultats Récompenses : Le classement sera effectué selon les catégories du règlement 2016 FFC de la Coupe d’Auvergne et du Championnat d’Auvergne. La remise des récompenses des épreuves du matin et de l’après-midi aura lieu 15mn après le dernier arrivé.

Droit à l’image : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l’image durant l’épreuve, comme il renonce à tout recours à l’encontre de l’organisateur et de ses partenaires agréés pour l’utilisation faite de son image.

Les organisateurs se réservent le droit d’annuler l’épreuve en cas de force majeure.